Info-parents

MARS 2025

MOT DE LA DIRECTION

Chers parents,

Le mois de mars s'entamera sous peu et débutera avec la semaine de relâche. Nous espérons que vous aurez la chance d'en profiter en compagnie de vos enfants. Nous serons heureux de les accueillir le 10 mars pour poursuivre les apprentissages de l'année scolaire.

Merci encore pour votre collaboration et votre engagement envers l'éducation de vos enfants. Nous sommes reconnaissants de faire partie de cette communauté scolaire dynamique.

Au plaisir de vous retrouver tous bientôt !
Tiffany Senécal

Dates à retenir

28 février – Dépôt du 2e bulletin sur Mozaïk
1er au 9 mars - semaine de relâche
13 mars – Vaccination 4e année
18 mars – Conseil d'établissement
24 mars au 30 mars – Semaine des arts
17 au 25 mars : Semaine des inscriptions du service de garde

BUTTE DE NEIGE

Avec toute la neige reçue en février, les buttes de neige près de l'école sont très hautes…au grand bonheur des enfants. Toutefois, celle qui se trouve devant le stationnement des employés est très sollicitée par les élèves le matin avant le début des classes et à la fin de la journée. Malheureusement, il n'y a pas de surveillance près de cette butte et certains élèves adoptent des comportements à risque. Je vous demanderais de sensibiliser vos enfants (surtout les marcheurs) aux dangers de glisser dans la rue ou dans le stationnement, de lancer des balles de neige ou de pousser les autres élèves en bas de cette montagne de neige. Les enseignants ont fait une sensibilisation auprès des jeunes, mais nous sollicitons également votre collaboration pour la sécurité de nos enfants.

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

La prochaine séance du conseil d'établissement se tiendra le 18 mars, à 18 h 15 au salon du personnel de l'école. Si vous souhaitez y assister à titre de public, veuillez-nous en faire part au

moins 48 heures avant la séance en communiquant avec le secrétariat de l'école.

Vous pouvez, en tout temps, communiquer avec les membres du CÉ à l'adresse suivante : CE-115.BROQUERIE@cssp.gouv.qc.ca

ÉPREUVES MINISTÉRIELLES (4E ET 6E ANNÉE)

Voici des informations sur les épreuves de fin d'année du MEQ en 4e et 6e année. Veuillez porter une attention particulière aux dates et les noter à votre agenda afin de les avoir en main lorsque vous prenez des rendez à long terme pour vos enfants. Il n'est pas possible de s'absenter aux évaluations ministérielles.

La pondération des épreuves ministérielles obligatoires est de 10% de l'année.

Horaire

4e année	Français lecture (Littéraire)	4 juin 2025
	Français lecture (Courant)	5 juin 2025
4e année	Français écriture	9-10 et 11 juin 2025
6e année	Français lecture (Littéraire)	2 juin 2025
	Français lecture (Courant)	3 juin 2025
6e année	Français écriture	4 et 5 juin 2025
6e année	Mathématique (1re et 2e situation d'application)	10 juin 2024
	Mathématique (situation problème)	11 juin 2024
	Mathématique (3e situation d'application)	12 juin 2024

SEMAINE DES INSCRIPTIONS AU SERVICE DE GARDE

L'inscription au service de garde et au service aux dîneurs pour l'année scolaire 2024-2025 se fera en ligne via le Mozaïk Portail Parents du 17 au 25 mars 2025. Vous aurez jusqu'au 25 mars 16 h pour soumettre le formulaire, qui se trouve sous l'onglet « Inscription ». Un formulaire par enfant est requis.

Vous devez remplir le formulaire, que votre enfant utilise ou non le service de garde ou le service aux dîneurs. Il s'agit du même lien pour les deux services.

RELEVÉS FISCAUX

Les relevés fiscaux pour l'année fiscale 2024 ont déposés dans Mosaïk Parents aux alentours du 19 février 2025. Vous avez reçu ou recevrez un courriel vous indiquant qu'ils sont disponibles en plus de la marche à suivre pour les récupérer.
Les relevés fiscaux sont émis au nom du parent-payeur (numéro de référence utilisé lors de vos paiements). Il n'est pas possible de modifier cette information.

Les frais suivants vous donnent droit à l'obtention d'un relevé fiscal :

- Service de garde régulier (fédéral);

- Service de garde à la période (fédéral et provincial);
- Frais de garde journée pédagogique (fédéral);
- Frais supplémentaires journée pédagogique (fédéral et provincial);
- Frais de retard au service de garde (fédéral et provincial);
- Frais au service des dîneurs (fédéral et provincial).

Les effets scolaires, les sorties, les repas de secours… ne donnent pas droit à des relevés fiscaux.

DÉPARTS AUTORISÉS – CHANGEMENTS DE FRÉQUENTATION

Avec les journées qui allongent et le beau temps qui revient, certains d'entre vous souhaitent autoriser leurs enfants à quitter l'école seuls ou même modifier l'inscription initiale de leurs enfants.
Nous vous rappelons qu'aucune demande de départ par téléphone n'est autorisée. Vous devez absolument nous faire parvenir un mot écrit, daté et signé pour qu'on puisse permettre à votre enfant de quitter l'école. Les courriels sont acceptés, mais doivent être reçus, au plus tard, le matin même.
Pour les modifications à l'inscription, la demande doit être faite par écrit et un formulaire doit être rempli et signé. Un délai de 2 semaines est exigé. Sachez qu'il ne reste aucune place disponible aux services des dîneurs dans les groupes de 3e à 6e années.

HORAIRE DES ACTIVITÉS DU MOIS DE MARS

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
10	11	12 Théâtre *arrière scène* pour les 3e année	13 Vaccination des 4e année	14
17	18	19	20	21 Neurones atomiques 3e année
24	25	26	27	28
31 Journée de classe (pédagogique annulée)				

OUTILS

Déployer son plein potentiel grâce à la persévérance et la motivation scolaire.

Ce guide offre 10 astuces pratiques pour aider les parents à soutenir la persévérance scolaire de leur enfant à la maison

Télécharger le guide gratuitement

Info-parents

Tiffany Senécal | Directrice d'établissement
École De la Broquerie